

Premier essai (raté) de raccordement à la Fibre

Première rédaction de cet article le 18 avril 2017

Dernière mise à jour le 19 avril 2017

Comme tout le monde, je voudrais un accès au Très Haut Débit de la Mort qui Tue, grâce à la fibre optique (en fait, c'est plus la meilleure latence [latence.html] qui m'intéresse, mais la publicité ne rentre pas dans ces subtilités). Il y a quelques années, j'ai donc rempli le formulaire en ligne auprès de mon opérateur pour avoir accès à cette merveilleuse technologie. J'ai finalement eu un rendez-vous le 18 avril pour l'arrivée de la fibre chez moi. Mais ça ne marche pas du premier coup.

D'abord, les faits. J'habite en « zone très dense », à Paris, et je suis donc a priori du bon côté de la fracture numérique. Il y a longtemps que je regarde



avec envie la fibre qui est dans le garage au sous-sol :

Mais la faire monter dans les étages, et arriver dans les appartements, c'est autre chose. Ce sont les derniers mètres les plus durs. Les deux techniciens envoyés par Free sont arrivés à l'heure, mais sans reconnaissance préalable. Comme à chaque installation de fibre (d'après tous les témoignages que j'ai vu), ils découvrent le terrain à leur arrivée. Ils ont démonté la prise téléphonique, parce qu'il paraît qu'elle abritait un fourreau (un tuyau en plastique) où glisserait la fibre. Sauf que... pas de fourreau visible. Même chose dans la prise libre à côté. Et dans la prise du câble, pas la place de faire glisser la fibre (et, apparemment, pas le droit d'arracher ce câble, qui ne sert pourtant à rien).

Problème : la fibre arrive bien sur le palier, mais comment la faire rentrer dans l'appartement s'il n'y a aucun fourreau qui arrive jusqu'aux prises ? Une solution évidente est de percer le mur et de faire une fibre à l'air, collée au mur pour gagner les prises. Outre le problème esthétique, cela impose de percer un mur qui ne m'appartient pas, puisqu'il fait l'interface avec les parties communes de l'immeuble. On va demander à la gardienne, qui explique que la société qui gère l'immeuble refuse absolument qu'on fasse cela, puisqu'il y a des fourreaux (soupir...). (Sur Mastodon, on m'a suggéré de percer sans demander l'autorisation, en espérant que cela ne se voit pas trop, mais une telle malhonnêteté révolte ma conscience de citoyen.)

Bref, les techniciens repartent sans avoir pu résoudre le problème. Pas de fibre pour aujourd'hui.

Pourquoi est-ce si compliqué ? L'une des raisons est la multiplicité des acteurs (ah, les merveilles de la concurrence...) Il y a la propriétaire (la mairie), la société de gestion, le locataire (moi), le FAI (Free), la société qui fait les installations... Ces acteurs ne communiquent pas, et résoudre un problème prend donc beaucoup de temps, d'autant plus qu'il n'est pas facile de trouver un interlocuteur (j'avais demandé à Free si je pouvais parler avec les techniciens **avant** qu'ils viennent, pour discuter de deux ou trois problèmes que j'avais identifiés, mais ce n'est apparemment pas possible).

Ensuite, les documentations qu'on peut trouver en ligne semblent toutes faites pour un cas unique (on est propriétaire), qui n'est pas le mien (« vous devez soulever le problème en assemblée générale des copropriétaires »).


Bref, on est loin des discours. La connexion généralisée à la fibre optique fait partie des « grands sujets » sur lesquels on fait de nombreux colloques, des « Plan France Très Très Vraiment Très Haut Débit 2010-2020 », d'innombrables rapports, des promesses électorales (« je lancerai un plan fibre ambitieux doté de N millions de brouzoufs, pourqu'aucun de nos compatriotes ne reste tristement relié à l'ADSL ») et des déclarations ministérielles. Mais les problèmes concrets du terrain de base semblent largement ignorés.

Je ne suis pas le seul à avoir expérimenté des problèmes bêtes et pratiques lors de la pose de la fibre, voir l'excellent récit de Guigui [http://shaarli.guiguishow.info/?l2G-fg] ou bien celui de Tom [https://blog.tdelmas.ovh/2016/09/linstallation-de-la-fibre/].

Prochaine étape pour moi : appeler la société gestionnaire de l'immeuble, essayer d'y trouver quelqu'un qui comprenne mes questions, et demander pourquoi il n'y a pas de fourreaux, est-ce qu'on peut en faire poser, ou bien est-ce qu'on peut percer le mur sinon ?

Mise à jour : depuis la première parution de cet article, j'ai reçu d'innombrables conseils, notamment sur les réseaux sociaux. merci à tou-te-s pour les dits conseils, que je crois pouvoir classer en deux catégories. La première, ce sont les variantes autour de « on s'en fout des autorisations, perce, personne ne s'en apercevra et, s'ils râlent, envoie-les promener ». C'est radical, mais, outre l'aspect moral (violer les règles, c'est vilain, c'est comme télécharger du Johnny Hallyday sans l'autorisation des ayant-tous-les-droits), c'est risqué : un accident pendant l'opération et on a des ennuis.

Deuxième catégorie de conseils, les conseils techniques (« tirer le câble coaxial pour tirer une aiguille, et après se servir de cette aiguille pour retirer le câble et la fibre » ou bien « fais rentrer la fibre par le fourreau dans les parties communes, pousse-le et essaie de voir par où elle sort »). Ces conseils sont certainement très pertinents mais ils me font poser une question : pour avoir le Très Haut Débit de la Fibre chez soi, faut-il donc être à la fois juriste, entrepreneur en bâtiment, diplomate, et très bricoleur ? Le citoyen ordinaire qui ne sait pas faire grand'chose n'a-t-il pas droit lui aussi à la fibre ?

Si vous aimez, vous pouvez payer avec Flattr [flattr.html]  [https://flattr.com/submit/auto?user_id=bortzmeyer&url=http%3A%2F%2Fwww.bortzmeyer.org%2Fpremier-essai-fibre.html] ou avec Bitcoin [bitcoin-blog.html] : adresse 1HtNJ6ZFuc9yu9u2qAwB4tGdGwPQasQGax (ou voyez le code QR [images/bitcoin-qr-code.png]). Pour toute remarque sur ce blog, s'adresser à Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>. Je suis les règles de Crocker [<http://sl4.org/crocker.html>] donc pas besoin de faire des excès de diplomatie. Ce blog est strictement personnel et les opinions exprimées ici n'engagent donc que moi, et notamment pas mon employeur présent ou mes employeurs passés ou mes éventuels employeurs futurs.

[<http://prefetch.validatorsearch.verisignlabs.com>]